

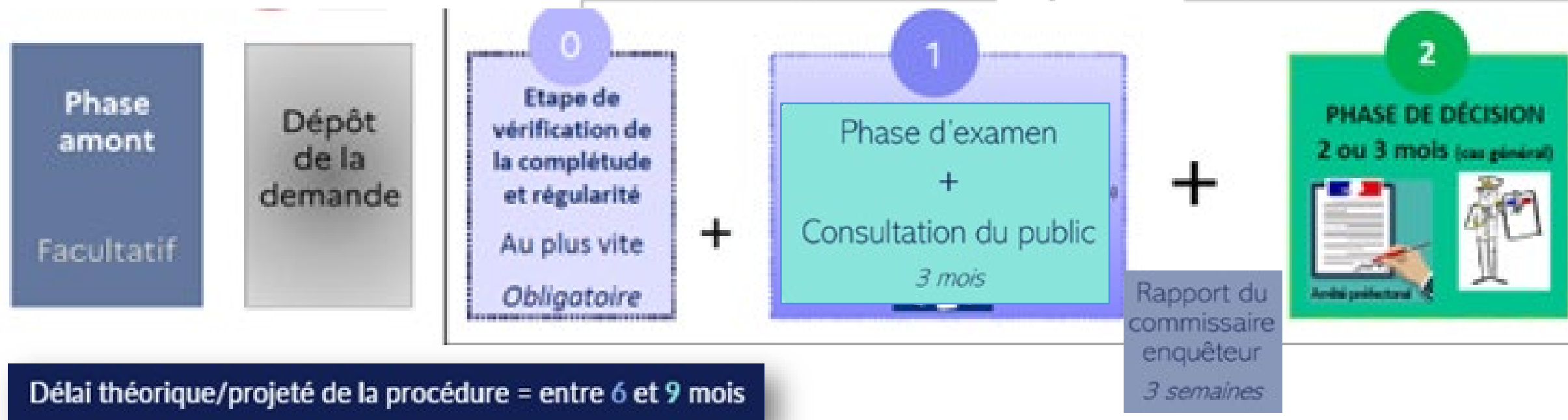
Autorisation environnementale :

une réforme pour accélérer
la procédure et moderniser
la consultation du public

Participation
du public par
voie
électronique
(PPVE)

Les étapes de la procédure d'autorisation environnementale

3 phases





PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

participation du public par voie électronique, les avis reçus font partie du dossier communiqué au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête ou mis en ligne pour la participation du public par voie électronique. La consultation ne peut être engagée que si tous les avis

les informations complémentaires reçues par le service instructeur coordonnateur sont communiquées au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête, pour versement sur le site internet de la consultation du public.

Rapport et conclusions motivées

Le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête rend son rapport et ses conclusions motivées par voie dématérialisée au préfet dans un délai de trois semaines à compter de la fin de la consultation du public.

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
<https://www.registre-dematerialise.fr/7408>

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :

- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Judi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Judi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

PPVE : Participation du public par voie électronique

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ
CONSULTATION & ENQUÊTE PUBLIQUE

PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC »
Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

Présentation

Déroulement

Documents de présentation

Les contributions

Déposer une contribution



PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

La consultation du public porte sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison.

Cette consultation du public se déroulera du lundi 13 juillet 2026 au mardi 13 octobre 2026.

Information du public

Utilisez le ou les boutons ci-dessous pour télécharger les documents

Avis de consultation du public

préambules

FRANCE
NATION
VERTE

Industrie verte

Autorisation
environnementale :

une réforme pour accélérer
la procédure et moderniser
la consultation du public



Prochain(s) évènement(s)

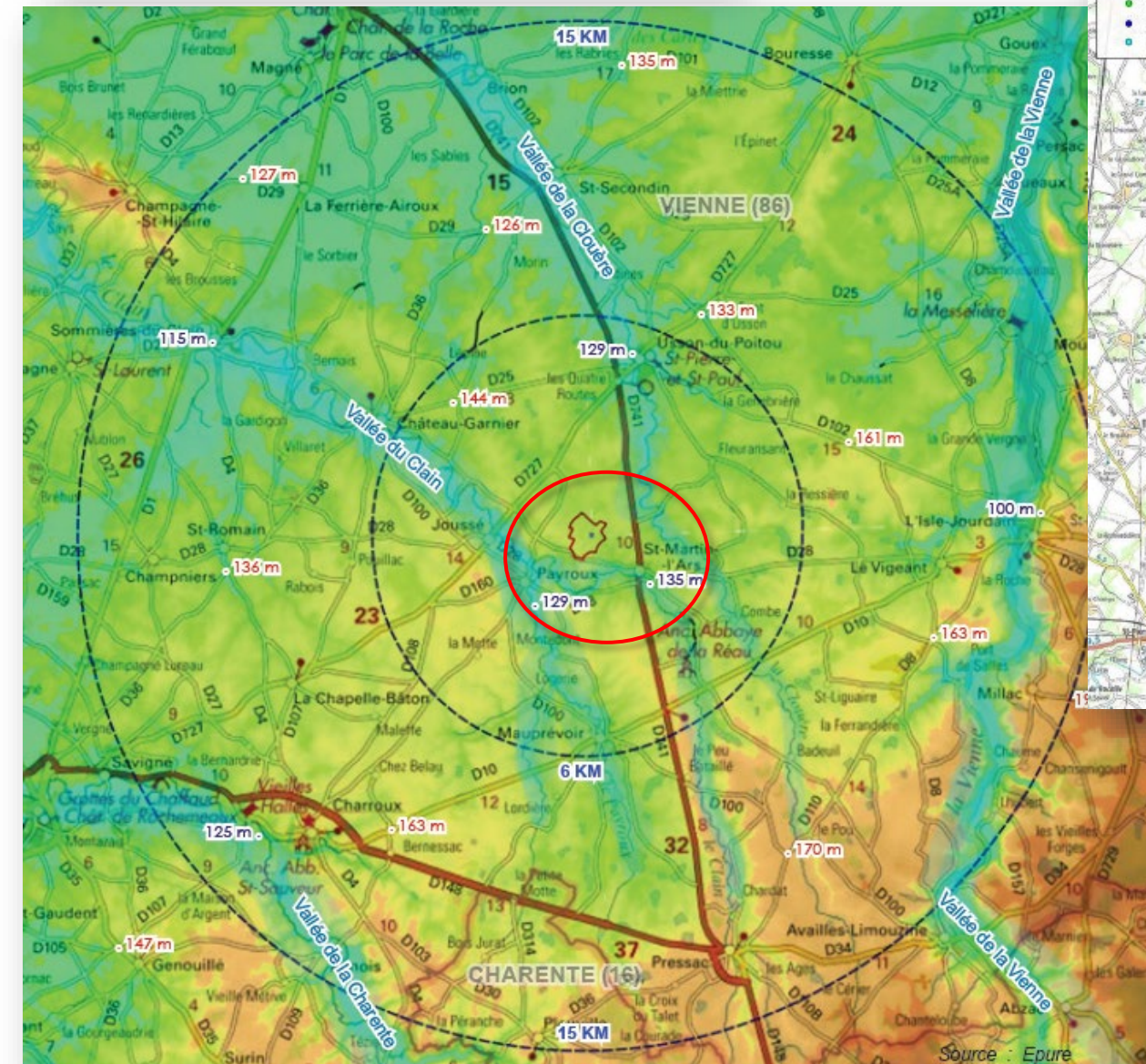
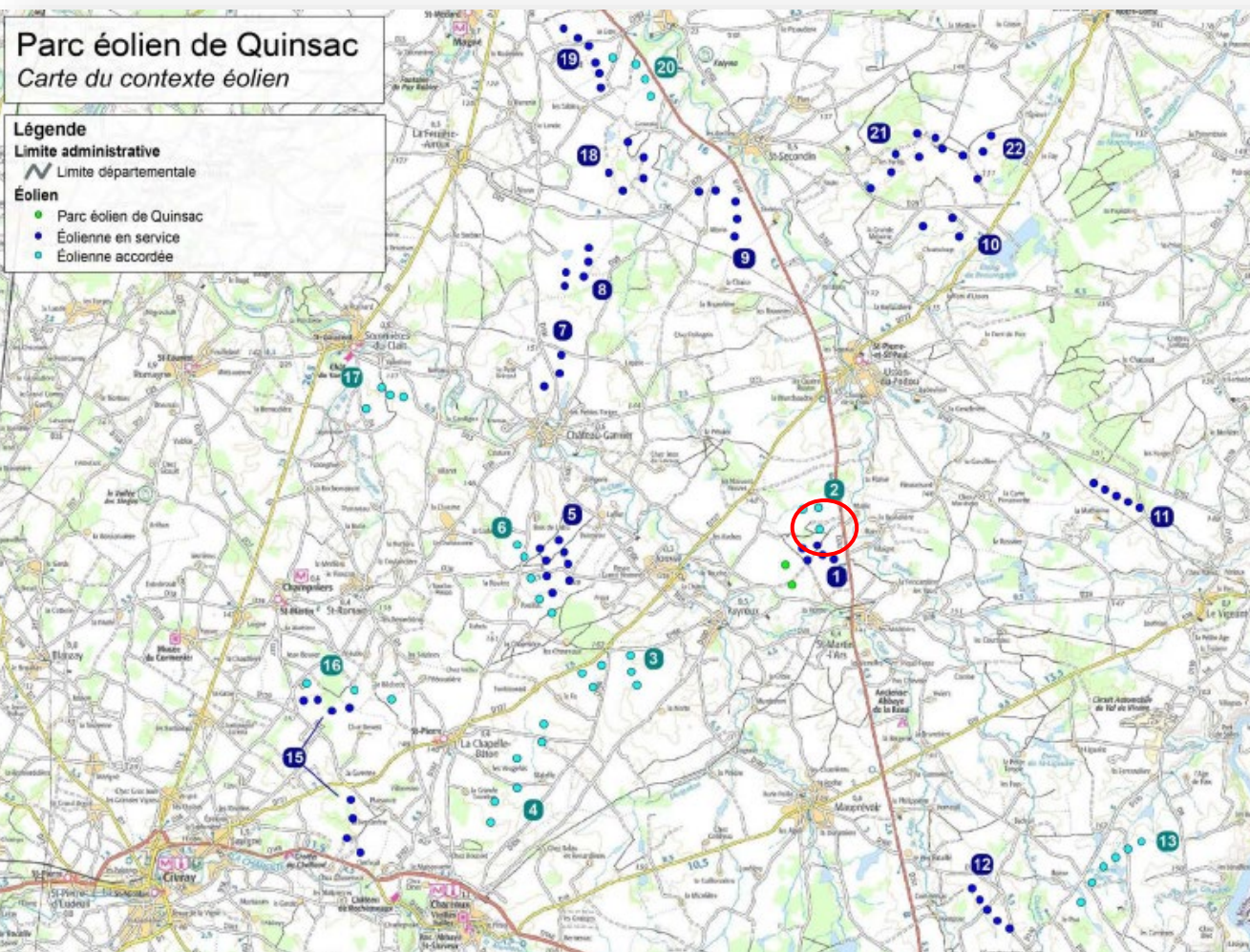
- > **Mercredi 15 juillet 2026**
Réunion publique - Salle des fêtes de Payroux, 18h30 - 20h30
- > **Jeudi 16 juillet 2026**
Permanence - Mairie de Payroux, 9h00 - 12h00
- > **Jeudi 27 août 2026**
Permanence - Mairie de Payroux, 14h00 - 17h00
- > **Lundi 28 septembre 2026**
Permanence - Mairie de Payroux, 9h00 - 12h00
- > **Mardi 6 octobre 2026**
Réunion publique - Salle des fêtes de Payroux, 18h30 - 20h30

PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN
 DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

Parc éolien de Quinsac Carte du contexte éolien

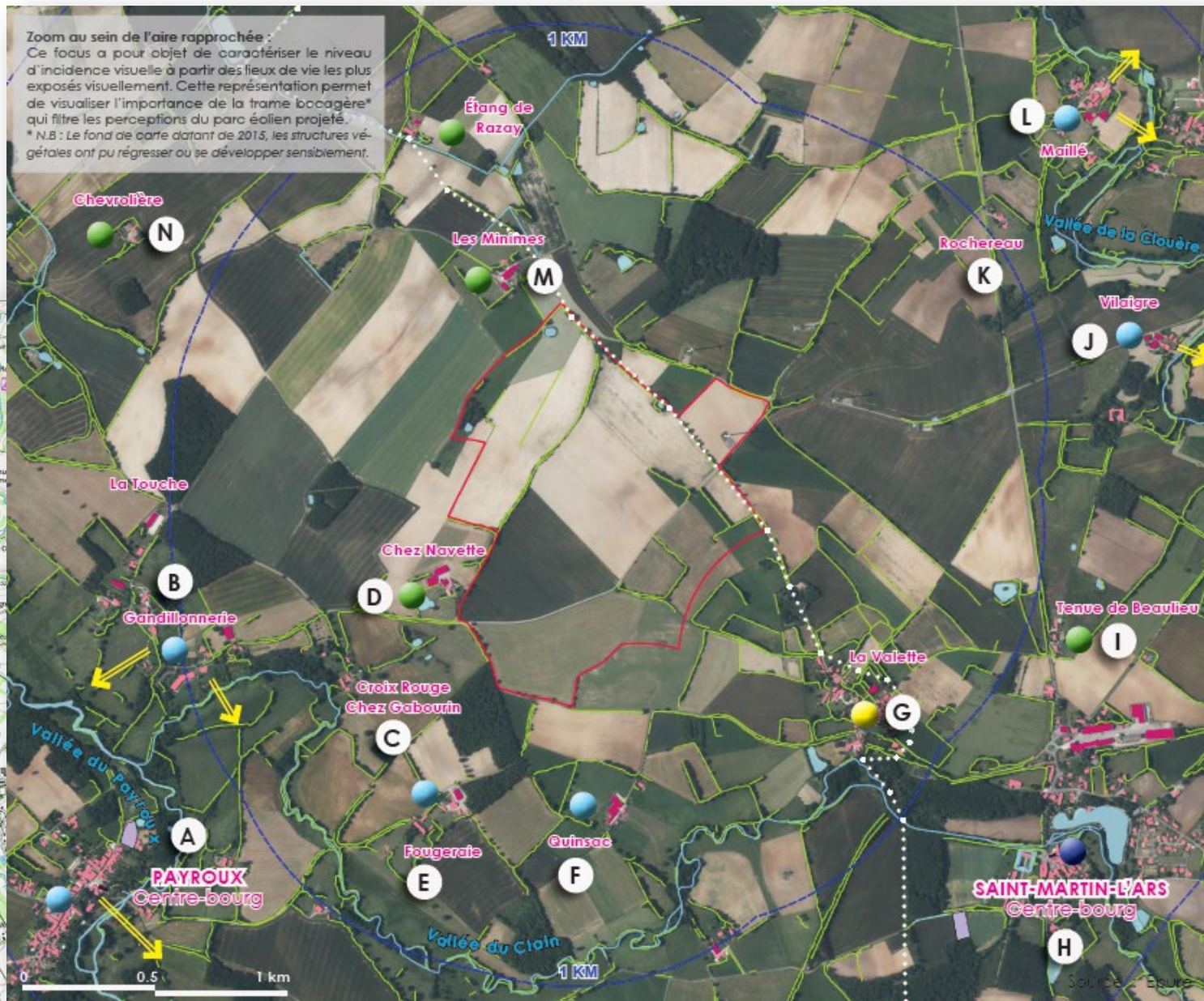
Légende

- Limite administrative
 Limite départementale
- Eolien
 -  Parc éolien de Quinsac
 -  Eolienne en service
 -  Eolienne accordée

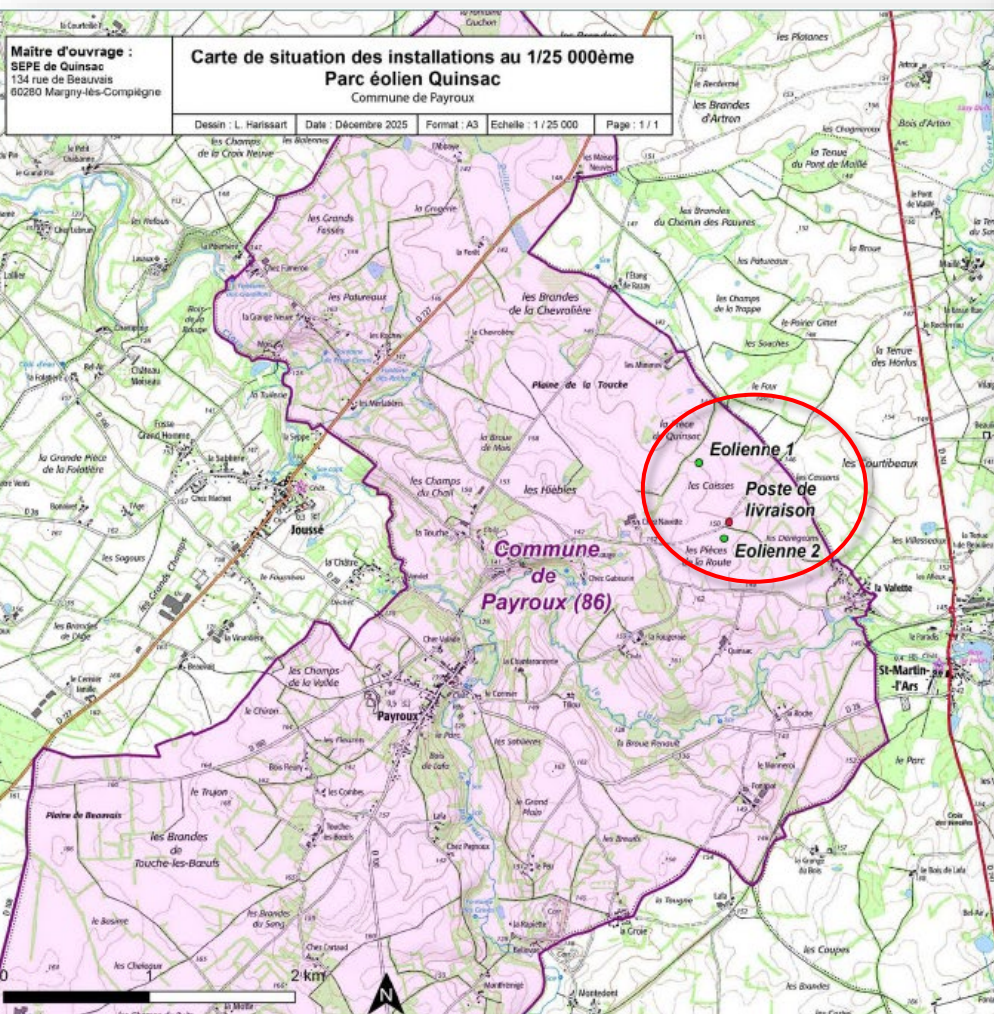


PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN
 DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

Zoom au sein de l'aire rapprochée :
 Ce focus a pour objet de caractériser le niveau
 d'incidence visuelle à partir des lieux de vie les plus
 exposés visuellement. Cette représentation permet
 de visualiser l'importance de la trame bocagère*
 qui filtre les perceptions du parc éolien projeté.
 * N.B : Le fond de carte datant de 2015, les structures végétales ont pu régresser ou se développer sensiblement.



Légende
 Commune de Payroux (86)
 Parc éolien Quinsac
 Poste de livraison du parc Quinsac



Maître d'ouvrage :
 SEPE de Quinsac
 134 rue de Beauvais
 86280 Margny-les-Compiègne

Carte de situation des installations au 1/25 000ème
Parc éolien Quinsac
 Commune de Payroux

Dessin : L. Harissart Date : Décembre 2025 Format : A3 Echelle : 1 / 25 000 Page : 1 / 1



Pièce 2 - Note de présentation non technique

Projet de parc éolien de Quinsac
Commune de Payroux (86)

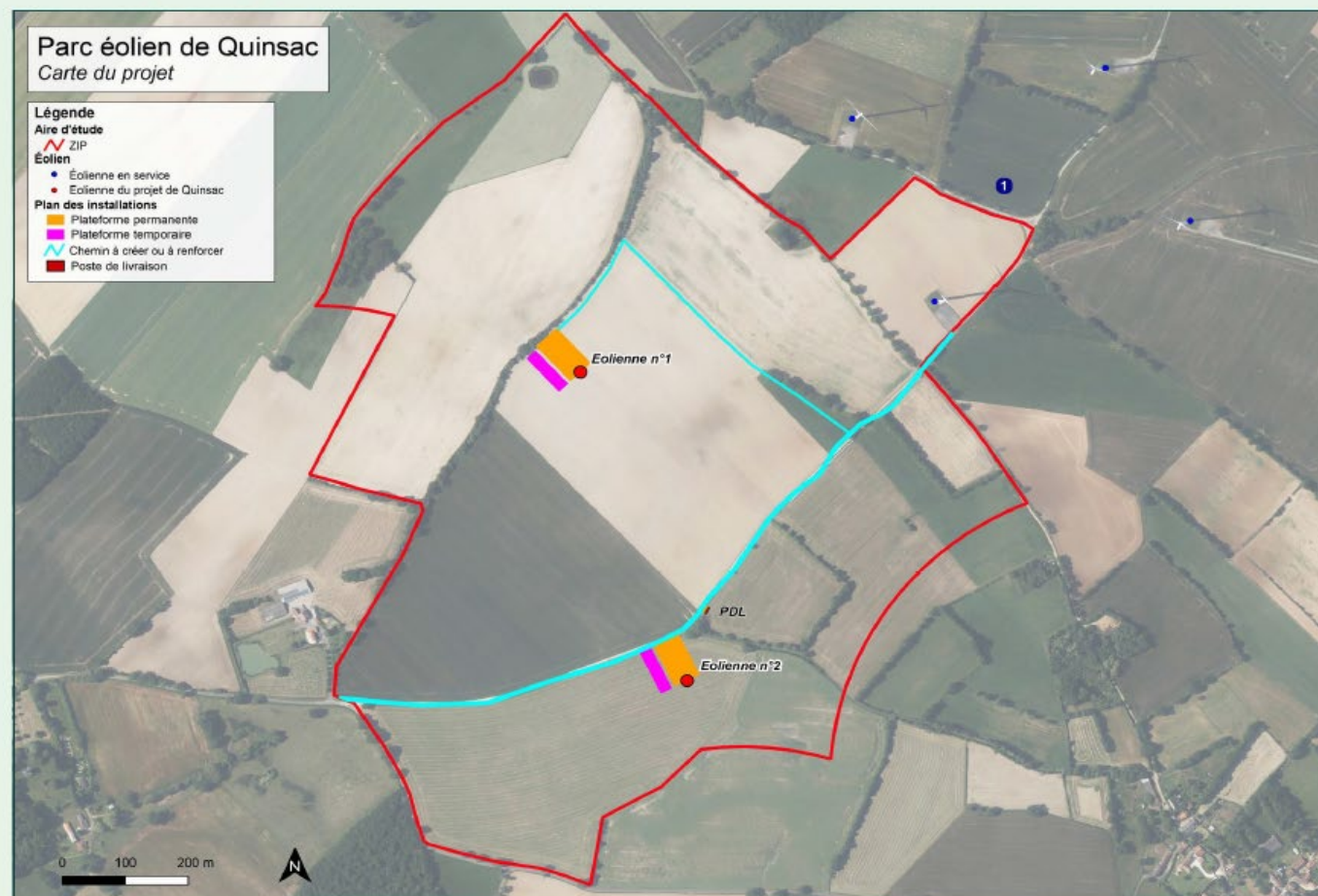
Présentation du site et du projet

Le projet éolien de Quinsac se situe dans le département de la Vienne, sur la commune de Payroux.

Le projet comprend l'ensemble des équipements et utilités suivants :

- 2 éoliennes correspondant à un gabarit maximum de 230 m en bout de pale (hauteur de moyeu de 155 m) d'une puissance unitaire de 6 MW ;
- un réseau de raccordement électrique enterré reliant les éoliennes entre elles ;
- un poste de livraison contenant le compteur et les cellules de protection électrique ;
- des voies d'accès ainsi que des plateformes au pied des éoliennes.

Caractéristiques du projet envisagé : Nombre d'éoliennes : 2 ; Diamètre du rotor : 150 ; Hauteur totale : 230 ; Puissance unitaire maximale : 6,0 MW



La ferme « Chez Navette » est implantée au milieu de la plaine mais largement protégée par le cadre arboré et bocager environnant. Les vues à partir des habitations sont rarement orientées vers la plaine, ici la vue dominante est plutôt orientée à l'opposé du parc éolien existant.



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir à partir du chemin d'accès qui mène au hameau Chez Navette, il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet, l'importance de l'incidence visuelle du projet à partir des lieux de vie communaux, ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Photomontage n°1-7 - RD28 - Hameau de la Roche (commune de Payroux)

Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



Photomontage n°4-1 - RD727 - Intersection Brandes de la Guéronnière (commune d'Usson-du-Poitou)

Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté

